Sujet: [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DE LA RIBIERE
De : "bordes.sylvie" <bordes.sylvie@neuf.fr>
Date : Mon, 15 Oct 2018 17:03:33 +0200
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A l'attention de MR Le Président de la commission d'enquête

Limoges le 16 octobre 2018

Monsieur ,

Par ce courrier, je vous fais part de ma totale opposition au projet d'installation d'une usine BIOGAZ rue Archimede à Limoges.

Je m'appelle Sylvie BORDES j'habite depuis 25 ans résidence Montmeillant 30 rue de Solignac 87000 Limoges.
Notre copropriété est située à 100 mètres du futur lieu d'implantation nous sommes donc aux premières loges avec vue directe sur le site et premiers touchés par TOUTES les différentes nuisances qui vont en découler !

Ce quartier est agréable car à pieds on peut accéder aux bords de Vienne ainsi qu'aux différents commerces environnants.
Je suis également à 8 minutes en voitures de mon lieu de travail(CHU) où j'exerce la profession d'infirmière.

Voici les différentes raisons de mon hostilité à l'implantation de cette usine de méthanisation au sein de mon quartier.

Tout d'abord cela va entraîner d'importantes nuisances olfactives.
Le va et vient intensif des chargements d'entrants et de digestats dans des camions avec des bâches non étanches .
Le stockage d'entrants sur une zone de 3000 m2 à ciel ouvert ainsi que le transport de déchets d'origine animale entraînera des odeurs pestillancielles .
Il semble qu'à l'heure actuelle on ne maîtrise pas les techniques pouvant réduire voir supprimer ces odeurs nauséabondes (exemple site de Quimper).

Ensuite cela va entraîner des nuisances sonores liées à une importante augmentation du trafic routier.
Un nombre très important de camions vont circuler dans les rues adjacentes.
Cela va avoir un impact sur les conditions de vie des riverains entraînant de la fatigue (je travaille régulièrement de nuit) et du stress .
Cela va également avoir pour conséquence un engorgement de la circulation routière et de l'insécurité pour les piétons et les cyclistes.

Quand est il des risques pour notre santé ?
La qualité de l'air risque d'être dangereusement impactée.
Cela va entraîner pour les personnes âgées, les enfants, les personnes ayant des pathologies respiratoires l'apparition où l'aggravation de différentes pathologies :
Troubles respiratoires (asthme , insuffisance respiratoire ....)
Troubles neurologiques (céphalées , troubles du sommeil ....)
Pathologies dermatologiques à type d'eczema
Troubles digestifs
A long terme les nuisances chimiques liées aux gazs toxiques peuvent avoir un impact direct sur la santé du foetus chez la femme enceinte et l'apparition de pathologies lourdes.
Il est surprenant que la présence à proximité de ce futur site de crèches, d'un ESAT , d'un accueil de jour pour personnes âgées, d'un collège n'est pas été pris en compte !
Ces enfants , adolescents , personnes fragilisées par différentes pathologies seront directement impactés par TOUTES ces pollutions !

D'autre pas cela va avoir un effet néfaste sur le dynamisme économique du quartier .
Qui voudra s'installer dans un des restaurants situés à 300 mètres avec les odeurs plus que désagréable environnantes ?
Moins d'attractivité pour l'implantation d'autres commerces !
Cela va déprécier la valeur immobilière de nos logements.
Cela ne va pas donner une bonne image du quartier mais aussi de la ville de Limoges car ce projet n'a rien d'ecologique !

Il y a bien d'autres arguments susceptibles de mettre en doute ce projet d'implantation en ville. Pour ces raisons je suis totalement opposée à l'implantation d'une usine de méthanisation à Limoges à proximité des habitations, des entreprises et souhaite que ce projet ne soit pas autorisé ici.

En vous remerciant de votre attention,

Je vous prie d'agréer, Monsieur , mes salutations.

Sylvie Bordes

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.